

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Classé 1879. — On nous prie d'insérer l'avis suivant : Les hommes libérés de la classe 1879, qui...

Chronique religieuse. — Depuis le Concordat, la fête religieuse est restée au dimanche qui suit le 1er janvier...

Demands en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir qui ont été déposées à la mairie pendant le mois de décembre 1894...

Festival Lamoureux. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que Roubaix aura son Festival Lamoureux...

Le réajustement des bureaux de poste. — L'occasion de parler de l'an, n'a pas permis sans doute qu'il en fût ainsi...

Une chute grave. — Mercredi soir, vers dix heures et demi, un ouvrier peigneur, Jules Piette, est tombé en montant l'escalier de la maison Edouard Prouvet...

Les élections des Prun'honnais. — Les prud'hommes patrons élus aux élections de lundi n'acceptent pas le mandat de nouvelles élections...

Les canaux du Nord. — Le ministre des travaux publics doit soumettre à la Chambre des projets relatifs à des travaux de navigation non compris dans le programme de 1879...

Une bonne histoire. — Il y a quelque temps, l'annonce suivante paraissait dans un journal de Paris : Moyen infallible de gagner cinquante francs...

Chronique théâtrale. — On nous annonce, pour le dimanche 18 février, à l'Hippodrome roubaix, une représentation extraordinaire donnée par M. Frédéric Achard...

Une affaire de chantage. — Lauro Boquet, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Hôpital-Militaire, avait loué une de ses chambres à une jeune femme entretenue par un jeune homme d'une excellente famille de la ville...

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Marie Yanson, rue de l'Église, cour Thérin, 23. — Auguste Wittecoq, rue des Arts, cour Gran, 5. — Marguerite Brisson, rue de l'Épée, 210...

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Léon Delbecq, 37 ans, licencié en Sciences Vét., 35 ans, titulaire. — Alfred Boquet, 35 ans, marbrier et Marie Dorez, 29 ans, tailleur.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Xavier Puy, 19 ans, appreni, rue Destrée, cour Cormont. — Emilie Vermeire, 14 ans, rue d'Alma, cour Watel, 31. — Céline Carpentier, 67 ans, marchande de mercerie, rue...

votes de M. Macarez au conseil général et notamment son attitude, lors de la suppression des crédits affectés à l'arborescence, aux viticulteurs-généralistes et aux arboriculteurs, ont été inscrits au budget départemental depuis le Concordat. Il était d'ailleurs impossible de se tromper sur le véritable caractère de la candidature de M. Macarez...

Il nous faut enfin un sénateur indépendant, indépendant des partis comme du pouvoir, résolu à défendre, en toutes circonstances, les intérêts agricoles, sans avoir à se demander d'abord s'il y a une question ministérielle engagée.

Les traités de commerce ont été votés, si vous aviez eu des députés et des sénateurs indépendants, l'aurait-il vu des hommes combattre en paroles les traités de commerce, et s'abstenir au moment du vote, quand ils ne les votaient pas la mort dans l'âme.

M. Pichon, personne ne demandant plus la parole, propose ensuite l'ordre du jour suivant, dont il donne lecture :

ORDRE DU JOUR. Les députés sénateurs conservateurs du département du Nord, réunis en assemblée plénière pour faire choix d'un candidat aux élections sénatoriales du 25 janvier, Considérant,

Que les intérêts industriels et agricoles du pays ont été gravement compromis par le régime économique consacré par le tarif général des douanes de 1861 et les traités de commerce qui l'ont suivi ;

Qu'ils sont exposés à de nouveaux dangers par l'accroissement immodéré des dépenses publiques, par les emprunts sans cesse renouvelés, devenus le moyen normal d'équilibrer fictivement les budgets, par une politique extérieure qui engage le sort et le sang de la France dans des expéditions lointaines, contrairement aux volontés de la nation ;

Qu'aucuns des dégrèvements solennellement promis à l'agriculture n'ont été réalisés, et que le gouvernement s'apprête à couvrir le déficit de ses budgets par la création de nouveaux impôts ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

ment du Nord s'effrite, mais qu'il se résigne à se trouver presque isolé. Rappelant ensuite le passé et les origines du candidat proposé à la réunion, M. des Rotours nous a montré cette belle famille donnant à l'armée un fils qui paye sa dette à la patrie et succombe héroïquement de la mort du soldat sur les remparts de Strasbourg ; un second inscrit au livre d'or de la magistrature et déposé au sein de son siège parce que, dans sa conscience de magistrat, il rendait des arrêts, non des services ; les deux autres, enfin, fils de la ferme, initiateurs de toutes les mesures qui peuvent aider au progrès de la culture dans le département du Nord. — Ce passage du discours de M. des Rotours a été accueilli, comme il méritait de l'être, par des bravos enthousiastes.

Il nous faut enfin un sénateur indépendant, indépendant des partis comme du pouvoir, résolu à défendre, en toutes circonstances, les intérêts agricoles, sans avoir à se demander d'abord s'il y a une question ministérielle engagée.

Les traités de commerce ont été votés, si vous aviez eu des députés et des sénateurs indépendants, l'aurait-il vu des hommes combattre en paroles les traités de commerce, et s'abstenir au moment du vote, quand ils ne les votaient pas la mort dans l'âme.

M. Pichon, personne ne demandant plus la parole, propose ensuite l'ordre du jour suivant, dont il donne lecture :

ORDRE DU JOUR. Les députés sénateurs conservateurs du département du Nord, réunis en assemblée plénière pour faire choix d'un candidat aux élections sénatoriales du 25 janvier, Considérant,

Que les intérêts industriels et agricoles du pays ont été gravement compromis par le régime économique consacré par le tarif général des douanes de 1861 et les traités de commerce qui l'ont suivi ;

Qu'ils sont exposés à de nouveaux dangers par l'accroissement immodéré des dépenses publiques, par les emprunts sans cesse renouvelés, devenus le moyen normal d'équilibrer fictivement les budgets, par une politique extérieure qui engage le sort et le sang de la France dans des expéditions lointaines, contrairement aux volontés de la nation ;

Qu'aucuns des dégrèvements solennellement promis à l'agriculture n'ont été réalisés, et que le gouvernement s'apprête à couvrir le déficit de ses budgets par la création de nouveaux impôts ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

Qu'il appartient au corps électoral de réagir contre les tendances des pouvoirs publics ; de manifester sa désapprobation d'une telle politique ;

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX. Classé 1879. — On nous prie d'insérer l'avis suivant : Les hommes libérés de la classe 1879, qui...

Chronique religieuse. — Depuis le Concordat, la fête religieuse est restée au dimanche qui suit le 1er janvier...

Demands en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir qui ont été déposées à la mairie pendant le mois de décembre 1894...

Festival Lamoureux. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que Roubaix aura son Festival Lamoureux...

Le réajustement des bureaux de poste. — L'occasion de parler de l'an, n'a pas permis sans doute qu'il en fût ainsi...

Une chute grave. — Mercredi soir, vers dix heures et demi, un ouvrier peigneur, Jules Piette, est tombé en montant l'escalier de la maison Edouard Prouvet...

Les élections des Prun'honnais. — Les prud'hommes patrons élus aux élections de lundi n'acceptent pas le mandat de nouvelles élections...

Les canaux du Nord. — Le ministre des travaux publics doit soumettre à la Chambre des projets relatifs à des travaux de navigation non compris dans le programme de 1879...

Une bonne histoire. — Il y a quelque temps, l'annonce suivante paraissait dans un journal de Paris : Moyen infallible de gagner cinquante francs...

Chronique théâtrale. — On nous annonce, pour le dimanche 18 février, à l'Hippodrome roubaix, une représentation extraordinaire donnée par M. Frédéric Achard...

Une affaire de chantage. — Lauro Boquet, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Hôpital-Militaire, avait loué une de ses chambres à une jeune femme entretenue par un jeune homme d'une excellente famille de la ville...

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Marie Yanson, rue de l'Église, cour Thérin, 23. — Auguste Wittecoq, rue des Arts, cour Gran, 5. — Marguerite Brisson, rue de l'Épée, 210...

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Léon Delbecq, 37 ans, licencié en Sciences Vét., 35 ans, titulaire. — Alfred Boquet, 35 ans, marbrier et Marie Dorez, 29 ans, tailleur.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Xavier Puy, 19 ans, appreni, rue Destrée, cour Cormont. — Emilie Vermeire, 14 ans, rue d'Alma, cour Watel, 31. — Céline Carpentier, 67 ans, marchande de mercerie, rue...

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX. Classé 1879. — On nous prie d'insérer l'avis suivant : Les hommes libérés de la classe 1879, qui...

Chronique religieuse. — Depuis le Concordat, la fête religieuse est restée au dimanche qui suit le 1er janvier...

Demands en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir qui ont été déposées à la mairie pendant le mois de décembre 1894...

Festival Lamoureux. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que Roubaix aura son Festival Lamoureux...

Le réajustement des bureaux de poste. — L'occasion de parler de l'an, n'a pas permis sans doute qu'il en fût ainsi...

Une chute grave. — Mercredi soir, vers dix heures et demi, un ouvrier peigneur, Jules Piette, est tombé en montant l'escalier de la maison Edouard Prouvet...

Les élections des Prun'honnais. — Les prud'hommes patrons élus aux élections de lundi n'acceptent pas le mandat de nouvelles élections...

Les canaux du Nord. — Le ministre des travaux publics doit soumettre à la Chambre des projets relatifs à des travaux de navigation non compris dans le programme de 1879...

Une bonne histoire. — Il y a quelque temps, l'annonce suivante paraissait dans un journal de Paris : Moyen infallible de gagner cinquante francs...

Chronique théâtrale. — On nous annonce, pour le dimanche 18 février, à l'Hippodrome roubaix, une représentation extraordinaire donnée par M. Frédéric Achard...

Une affaire de chantage. — Lauro Boquet, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Hôpital-Militaire, avait loué une de ses chambres à une jeune femme entretenue par un jeune homme d'une excellente famille de la ville...

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Marie Yanson, rue de l'Église, cour Thérin, 23. — Auguste Wittecoq, rue des Arts, cour Gran, 5. — Marguerite Brisson, rue de l'Épée, 210...

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Léon Delbecq, 37 ans, licencié en Sciences Vét., 35 ans, titulaire. — Alfred Boquet, 35 ans, marbrier et Marie Dorez, 29 ans, tailleur.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Xavier Puy, 19 ans, appreni, rue Destrée, cour Cormont. — Emilie Vermeire, 14 ans, rue d'Alma, cour Watel, 31. — Céline Carpentier, 67 ans, marchande de mercerie, rue...

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX. Classé 1879. — On nous prie d'insérer l'avis suivant : Les hommes libérés de la classe 1879, qui...

Chronique religieuse. — Depuis le Concordat, la fête religieuse est restée au dimanche qui suit le 1er janvier...

Demands en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir qui ont été déposées à la mairie pendant le mois de décembre 1894...

Festival Lamoureux. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que Roubaix aura son Festival Lamoureux...

Le réajustement des bureaux de poste. — L'occasion de parler de l'an, n'a pas permis sans doute qu'il en fût ainsi...

Une chute grave. — Mercredi soir, vers dix heures et demi, un ouvrier peigneur, Jules Piette, est tombé en montant l'escalier de la maison Edouard Prouvet...

Les élections des Prun'honnais. — Les prud'hommes patrons élus aux élections de lundi n'acceptent pas le mandat de nouvelles élections...

Les canaux du Nord. — Le ministre des travaux publics doit soumettre à la Chambre des projets relatifs à des travaux de navigation non compris dans le programme de 1879...

Une bonne histoire. — Il y a quelque temps, l'annonce suivante paraissait dans un journal de Paris : Moyen infallible de gagner cinquante francs...

Chronique théâtrale. — On nous annonce, pour le dimanche 18 février, à l'Hippodrome roubaix, une représentation extraordinaire donnée par M. Frédéric Achard...

Une affaire de chantage. — Lauro Boquet, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Hôpital-Militaire, avait loué une de ses chambres à une jeune femme entretenue par un jeune homme d'une excellente famille de la ville...

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Marie Yanson, rue de l'Église, cour Thérin, 23. — Auguste Wittecoq, rue des Arts, cour Gran, 5. — Marguerite Brisson, rue de l'Épée, 210...

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Léon Delbecq, 37 ans, licencié en Sciences Vét., 35 ans, titulaire. — Alfred Boquet, 35 ans, marbrier et Marie Dorez, 29 ans, tailleur.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 7 janvier. — Xavier Puy, 19 ans, appreni, rue Destrée, cour Cormont. — Emilie Vermeire, 14 ans, rue d'Alma, cour Watel, 31. — Céline Carpentier, 67 ans, marchande de mercerie, rue...

FEUILLETON DU 9 JANVIER — (N° 34)

LE PEAU DU MORT

XVIII. SUITE. C'étaient des : Cher Gaston, des : Chère Geneviève, des : Enfin ! des : Quel bonheur ! qui frappait le bohème d'autant de coups de poignard.

Mme Lorgeval intervenait, et en quelques mots fit comprendre à Dormeur et à sa fille qu'il était temps de se contenter.

C'est vrai, dit-il, mon beau Montessan, qui eut l'énergie de repousser ses allures railleuses, ce baiser de fiançailles, mes enfants, ne peut pas durer toute la journée.

Geneviève, à ce mot, lui jeta un regard de reproche qui lui ferma la bouche net. Il resta embarrassé, craintif devant cette adorable jeune fille qui l'eût fait marcher dans le feu.

Elle s'en aperçut, et eut regret de l'avoir ainsi traité. Certes, elle était loin de soupçonner l'extraordinaire vérité, mais elle avait senti le mouvement que Lucien avait fait en recevant son coup d'épée et il trieste. Elle voulut réparer cette petite et involontaire brutalité.

— Je vous ai fait de la peine, lui dit-elle en venant à lui. Pardonnez-moi, je vous prie. En disant cela de sa voix d'or, elle s'était approchée de Montessan et lui avait pris les mains. Le pauvre diable eût préféré affronter la

charge d'un régiment que de sentir le contact de ces petits doigts à la peau fine et satinée. Malgré lui, il fit un pas en arrière pour se soustraire à cet atouchement, puis il rougit, pâlit, et finalement resta silencieux, quelque effort qu'il fit pour trouver à dire quelque chose de bon.

— Allons ! reprit Geneviève, vous m'en voulez. Je suis une petite sotte.

— Taisez-vous, s'écria involontairement Montessan. — Non, je ne mérite pas tout ce que vous avez fait pour moi. Quoi ! non content de m'avoir sauvé la vie...

— Ah ! vous n'avez pas encore poussé le manque de générosité jusqu'à me réparer de cela.

— Non content de m'avoir sauvé la vie, vous avez été assez bon pour m'amener celui que j'aime, pour obligé presque ma mère à faire notre bonheur, et pour un mot que vous dites, quand d'ailleurs vous avez raison, je suis esclave ingrate.

— Je vous en supplie, mademoiselle, s'écria Montessan, laissez-moi ma main tranquille et ne parlez pas ainsi. Vous ne m'avez rien fait. C'est par égouttement que j'ai tout fait. Cela me fait plaisir de vous voir heureuse, mais si ça ne me faisait pas plaisir, vous pouvez être sûre...

— Allons bon ! vous que je ne sais plus du tout ce que je dis. C'est votre faute aussi, vous me forcez à faire un discours.

— Moi ! — Et vous savez que les Français n'ont pas l'improvisation facile. Je suis même très bête quand il faut parler devant trois personnes. Il est certain qu'en ce moment si les dieux ne m'avaient pas refusé l'éloquence, mon devoir m'obligerait à vous adresser un petit speech de circonstance, comme l'eût fait votre père s'il eût été là.

— Allons ! reprit Geneviève, vous m'en voulez. Je suis une petite sotte.

— Taisez-vous, s'écria involontairement Montessan. — Non, je ne mérite pas tout ce que vous avez fait pour moi. Quoi ! non content de m'avoir sauvé la vie...

— Ah ! vous n'avez pas encore poussé le manque de générosité jusqu'à me réparer de cela.

— Non content de m'avoir sauvé la vie, vous avez été assez bon pour m'amener celui que j'aime, pour obligé presque ma mère à faire notre bonheur, et pour un mot que vous dites, quand d'ailleurs vous avez raison, je suis esclave ingrate.

— Je vous en supplie, mademoiselle, s'écria Montessan, laissez-moi ma main tranquille et ne parlez pas ainsi. Vous ne m'avez rien fait. C'est par égouttement que j'ai tout fait. Cela me fait plaisir de vous voir heureuse, mais si ça ne me faisait pas plaisir, vous pouvez être sûre...

— Allons bon ! vous que je ne sais plus du tout ce que je dis. C'est votre faute aussi, vous me forcez à faire un discours.

— Moi ! — Et vous savez que les Français n'ont pas l'improvisation facile. Je suis même très bête quand il faut parler devant trois personnes. Il est certain qu'en ce moment si les dieux ne m'avaient pas refusé l'éloquence, mon devoir m'obligerait à vous adresser un petit speech de circonstance, comme l'eût fait votre père s'il eût été là.

— Allons ! reprit Geneviève, vous m'en voulez. Je suis une petite sotte.

— Taisez-vous, s'écria involontairement Montessan. — Non, je ne mérite pas tout ce que vous avez fait pour moi. Quoi ! non content de m'avoir sauvé la vie...

— Ah ! vous n'avez pas encore poussé le manque de générosité jusqu'à me réparer de cela.

— Non content de m'avoir sauvé la vie, vous avez été assez bon pour m'amener celui que j'aime, pour obligé presque ma mère à faire notre bonheur, et pour un mot que vous dites, quand d'ailleurs vous avez raison, je suis esclave ingrate.

— Je vous en supplie, mademoiselle, s'écria Montessan, laissez-moi ma main tranquille et ne parlez pas ainsi. Vous ne m'avez rien fait. C'est par égouttement que j'ai tout fait. Cela me fait plaisir de vous voir heureuse, mais si ça ne me faisait pas plaisir, vous pouvez être sûre...

— Allons bon ! vous que je ne sais plus du tout ce que je dis. C'est votre faute aussi, vous me forcez à faire un discours.

— Moi ! — Et vous savez que les Français n'ont pas l'improvisation facile. Je suis même très bête quand il faut parler devant trois personnes. Il est certain qu'en ce moment si les dieux ne m'avaient pas refusé l'éloquence, mon devoir m'obligerait à vous adresser un petit speech de circonstance, comme l'eût fait votre père s'il eût été là.

— Allons ! reprit Geneviève, vous m'en voulez. Je suis une petite sotte.

— Taisez-vous, s'écria involontairement Montessan. — Non, je ne mérite pas tout ce que vous avez fait pour moi. Quoi ! non content de m'avoir sauvé la vie...

— Ah ! vous n'avez pas encore poussé le manque de générosité jusqu'à me réparer de cela.

— Non content de m'avoir sauvé la vie, vous avez été assez bon pour m'amener celui que j'aime, pour obligé presque ma mère à faire notre bonheur, et pour un mot que vous dites, quand d'ailleurs vous avez raison, je suis esclave ingrate.

— Je vous en supplie, mademoiselle, s'écria Montessan, laissez-moi ma main tranquille et ne parlez pas ainsi. Vous ne m'avez rien fait. C'est par égouttement que j'ai tout fait. Cela me fait plaisir de vous voir heureuse, mais si ça ne me faisait pas plaisir, vous pouvez être sûre...

— Allons bon ! vous que je ne sais plus du tout ce que je dis. C'est votre faute aussi, vous me forcez à faire un discours.

— Moi ! — Et vous savez que les Français n'ont pas l'improvisation facile. Je suis même très bête quand il faut parler devant trois personnes. Il est certain qu'en ce moment si les dieux ne m'avaient pas refusé l'éloquence, mon devoir m'obligerait à vous adresser un petit speech de circonstance, comme l'eût fait votre père s'il eût été là.

— Allons ! reprit Geneviève, vous m'en voulez. Je suis une petite sotte.

— Taisez-vous, s'écria involontairement Montessan. — Non, je ne mérite pas tout ce que vous avez fait pour moi. Quoi ! non content de m'avoir sauvé la vie...

— Ah ! vous n'avez pas encore poussé le manque de générosité jusqu'à me réparer de cela.

— Non content de m'avoir sauvé la vie, vous avez été assez bon pour m'amener celui que j'aime, pour obligé presque ma mère à faire notre bonheur, et pour un mot que vous dites, quand d'ailleurs vous avez raison, je suis esclave ingrate.

— Je vous en supplie, mademoiselle, s'écria Montessan, laissez-moi ma main tranquille et ne parlez pas ainsi. Vous ne m'avez rien fait. C'est par égouttement que j'ai tout fait. Cela me fait plaisir de vous voir heureuse, mais si ça ne me faisait pas plaisir, vous pouvez être sûre...

— Allons bon ! vous que je ne sais plus du tout ce que je dis. C'est votre faute aussi, vous me forcez à faire un discours.

— Moi ! — Et vous savez que les Français n'ont pas l'improvisation facile. Je suis même très bête quand il faut parler devant trois personnes. Il est certain qu'en ce moment si les dieux ne m'avaient pas refusé l'éloquence, mon devoir m'obligerait à vous adresser un petit speech de circonstance, comme l'eût fait votre père s'il eût été là.